

LA FORMATION À DISTANCE

# Une autre façon de se former

Étudier quand on veut, où l'on veut, en progressant à son rythme : la formation à distance offre une grande souplesse par rapport aux autres types de formation ! Le Centre national public de formation à distance Eduter-CNPR met en œuvre des formations agricoles diplômantes et qualifiantes, ouvertes et à distance pour tous publics, offrant un tremplin vers des dizaines de métiers différents. Le point avec Alain Perraud, chargé de communication d'Eduter-CNPR.

**■ Qu'est-ce que l'Eduter-CNPR et quelles sont ses activités principales ?**

Alain Perraud : « Eduter-CNPR est un Centre national public de formation à distance qui assure, depuis plus de 50 ans, la conduite de l'enseignement à distance du ministère chargé de l'Agriculture en étant intégré à l'Établissement national d'enseignement supérieur agronomique de Dijon. Historiquement et géographiquement, il est situé en région Auvergne-Rhône-Alpes sur le site agronomique de Marmilhat dans le Puy-de-Dôme. Ses activités principales, « sa raison d'être », sont la mise à disposition de dispositifs de formation à distance pour préparer des diplômes du ministère chargé de l'Agriculture ainsi que des concours d'agent technique et technicien de l'environnement. »

**■ Quelle est votre offre de formation agricole à distance ? Quels sont les domaines couverts ?**

A.P. : « L'offre de formation à distance couvre les domaines de l'agriculture (productions animales, productions végétales, viticulture-œnologie, gestion de l'entreprise agricole), de l'aménagement de l'espace et de la protection de l'environnement (forêt, aménagements paysagers, aménagement des espaces naturels). Les diplômes préparés à distance sont nombreux : le bac technologique sciences et technologie de l'aménagement et du

vivant, les bacs pros conduite et gestion de l'entreprise agricole (grandes cultures, polyculture-élevage, vitivinicole), le bac pro aménagements paysagers, les BTSA analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole, productions animales, agronomie-productions végétales, aménagements paysagers, gestion et protection de la nature, gestion forestière. Il est aussi possible de se perfectionner à distance en langues étrangères (anglais-allemand-italien-espagnol) dans tous les domaines agricoles et para-agricoles. »

**■ À quels publics s'adressent ces formations à distance ?**

A.P. : « Sans contraintes horaires, accessible en tout lieu, la formation à distance s'adresse à tous les publics : élèves et étudiants, salariés du public ou du privé voulant se former tout en continuant leur activité professionnelle. Elle est également accessible aux demandeurs d'emploi ou salariés qui, par exemple, envisagent une reconversion ou une installation, ainsi qu'aux saisonniers, aux jeunes sortis du système scolaire ne souhaitant pas retourner en établissement... Il est important de noter que 70 % des personnes qui s'inscrivent en formation professionnelle continue sont des adultes. La parité est quasi parfaite sur l'ensemble des personnes en formation, puisqu'en 2016, 52 % étaient des femmes et 48 % des hommes ; l'âge varie

de 18 à 55 ans. Compte tenu de cette diversité, on trouve des personnes sous statut formation initiale (élève ou étudiant) à distance et sous statut formation professionnelle continue à distance. »

**■ Quels sont les avantages de la formation à distance ?**

A.P. : « Il faut rappeler que la formation à distance est une modalité d'enseignement qui permet à toutes les personnes qui ne peuvent se rendre en présentiel dans un établissement, de suivre une formation ; elle ne vient pas en concurrence avec la formation présente mais en complément. Les avantages sont multiples. Tout d'abord, la flexibilité proposée dans les formations permet à chacun de s'organiser en termes de temps, de lieux et d'activités. Ensuite, parce qu'on n'apprend pas seul et que la communauté de travail est essentielle pour réussir, nous avons développé les aspects communication et collaboration dans nos formations. Il est également possible d'étudier de partout et tout le temps grâce à l'accès permanent à la plateforme de formation et à des fascicules de cours facilement transportables. La formation à distance permet d'étudier à son rythme et suivant ses besoins, en ayant accès à la totalité des cours dès le début de la formation, ainsi qu'à des outils pour aider l'apprenant à s'organiser et à devenir plus acteur et autonome dans sa formation.



YVES GAUDET/EDUTER-CNPR

Alain Perraud : « L'offre de formation à distance proposée par Eduter-CNPR couvre les domaines de l'agriculture, de l'aménagement de l'espace et de la protection de l'environnement. »

Un autre avantage « caché » est la diversité de nos publics dans une même promotion (âge, expérience, projet...) et donc la richesse des partages liée au parcours de chaque individu. La notion de mixité des publics est un atout important ! »

**■ Comment se déroule une formation à distance ?**

A.P. : « Tout d'abord, il est important de noter que la durée de la formation peut être modulable en fonction des acquis académiques de la personne. Par exemple, si vous souhaitez préparer un bac pro et que vous êtes déjà titulaire d'un bac (ou plus), vous pourriez être dispensé des matières générales et ainsi réduire votre durée de formation ; idem pour les BTSA si vous êtes déjà titulaire d'un BTS, DUT etc. Dès son inscription, la personne reçoit ses identifiants et mot de passe pour accéder



Sans contraintes horaires et accessible en tout lieu, la formation à distance s'adresse à tous les publics : élèves et étudiants, salariés, demandeurs d'emploi...

à la plate-forme Internet de formation multi support. Accessible 24 h/24 et 7 jours/7, celle-ci permet l'accès aux consignes de travail, aux outils d'échanges avec l'équipe pédagogique et les autres apprenants (forum, mail, chat, wiki) ainsi qu'aux ressources numériques (vidéo, audio, exercices). Des cours sur support papier, envoyés par voie postale, complètent l'ensemble du dispositif de formation à distance. Des outils collaboratifs permettent de travailler ensemble et d'avoir des échanges synchrones avec des professionnels, des formateurs et les autres apprenants : sessions de regroupement, classes virtuelles, wiki, en fonction des thématiques à traiter. »

#### ■ Quels sont vos conseils pour réussir sa formation à distance?

A.P. : « Il ne faut pas sous-estimer la quantité de travail. Nombreuses sont les personnes qui pensent que « *si c'est une formation à distance, il y aura moins de travail* ». Celle-ci n'est pas facile à estimer, elle dépend beaucoup de la per-

sonne et de sa capacité à s'organiser, de ses acquis scolaires, de sa disponibilité. Ensuite, il faut planifier son travail dès le début de sa formation en s'appuyant sur les consignes données via la plateforme de formation à distance. Il convient également d'anticiper les éventuelles perturbations sur sa vie personnelle car on est moins disponible. Les personnes salariées, par exemple, peuvent être amenées à travailler le soir et le week-end. »

#### ■ Comment financer sa formation à distance?

A.P. : « Tous nos dispositifs de formation à distance entrent dans le champ d'application des dispositions de la formation professionnelle. Ils peuvent donc être financés par un conseil régional, un pôle emploi, un OPCA, un Fongecif, un employeur... Que ce soit dans le cadre d'un plan régional de développement des formations, d'un congé individuel de formation, du plan de formation de l'entreprise ou du CPF (compte personnel de formation). Les formations d'Eduter-CNPR sont référen-

cées dans « Datadock », la base de données des financeurs de la formation professionnelle qui répertorie les organismes de formation répondant aux critères qualité imposés par décret dans le cadre de la loi du 5 mars 2014 sur la formation professionnelle. »

#### ■ Combien de personnes sont formées à distance et quel est le taux de réussite aux examens?

A.P. : « Plus de 2 000 personnes suivent chaque année une formation à distance, diplômante ou non, avec Eduter-CNPR. Le taux de réussite

aux examens 2016 et 2017 a été de 78 %. Le public d'Eduter-CNPR est majoritairement composé d'adultes en reconversion professionnelle et fréquemment en activité dans un domaine professionnel extérieur à l'agriculture. Les apprenants ont souvent à mener de front vie professionnelle, vie personnelle et familiale et formation, ce qui rend ces résultats satisfaisants et significatifs de leur volonté de réussite. »

**Pour plus d'informations :**  
**Site internet :**  
[www.eduter-cnpr.fr](http://www.eduter-cnpr.fr)  
**Mail :**  
[cnpr.orientation@educagri.fr](mailto:cnpr.orientation@educagri.fr)  
**Téléphone :** 04 73 83 36 00

